MICROFICHE N° 33827

République Tunisienne
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة
المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

République Tunisienne
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Direction de la Production Agricole

[illegible]

[illegible]
DE LA PERIODE DE LA PREMIERE DECADE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MATRICE D'ORIENTATION DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

CAMPAGNE AGRICOLE 1970 - 1971

Les activités de la Direction de la Production Agricole résultent des attributions qui ont été confiées à cette Direction par le Décret N° 70-104 du 20 Mars 1970 portant organisation du Ministère de l'Agriculture.

Le Décret précité confère un rôle général de promotion de la Production Agricole Végétale et Animale dans tous les secteurs. Elle constitue donc l'outil d'intervention du Ministère de l'Agriculture auprès des producteurs et représente l'administration auprès des centres pour les problèmes de production qui les concernent.

Pour réaliser efficacement son action dans un domaine où l'éventail des interventions possibles est extrêmement large et ouvert, la Direction de la Production Agricole a choisi d'exercer ses activités autour quelques axes de force qui lui ont paru les plus efficaces.

Les grandes lignes d'action concernent essentiellement :

- L'information directe auprès des producteurs par toutes les formes possibles de la vulgarisation au sens le plus large ;
- Des rapports avec les structures tant du Ministère de l'Agriculture de façon à rationaliser le plus possible la mise des capacités agricoles aussi bien pour l'acquisition de moyens de production de toutes natures (intrants - matériels etc...) que pour l'écoulement de leurs productions, dans les meilleures conditions ;
- La protection des cultures et des récoltes contre les prédateurs et parasites végétaux et animaux ;
- La mise instaurée de grands projets de développement à suite à l'échelle nationale.

Dans ce cadre, la Direction de la Production Agricole est organisée en quatre divisions et un pôle, qui sont les suivants :

1) La Division de la Production Végétale et de la Vulgarisation qui est chargée de la vulgarisation des techniques agricoles, des rapports avec les structures ayant un rôle de l'agriculture et avec les autres administrations pour les questions relevant de l'agriculture, tant sur le plan technique que sur le plan économique. Elle est en outre chargée du contrôle de la production des semences et des plants.

b) la Division de la Production Animale, chargée de la promotion de la production animale et de la vulgarisation des méthodes modernes d'élevage. La campagne 1970-1971 représente la première année d'activités de notre division, de création récente. Elle s'occupe également de l'amélioration génétique, et du contrôle des performances. Ses activités ont donc actuellement orientées vers la vulgarisation et l'intervention directe auprès des exploitants.

c) la Division de la Défense des Cultures, chargée de la lutte contre les parasites et les maladies des cultures, des interventions pour la défense des végétaux et du contrôle phytosanitaire. Ses activités ont un double aspect :

- d'une part un aspect d'intérêt général comprenant l'élaboration des textes nécessaires de lutte phytosanitaire et le contrôle phytosanitaire des produits agricoles aux frontières, étudiant les épidémies et des prévisions ;

- d'autre part un aspect d'intervention auprès des agriculteurs et des organismes intéressés pour la réalisation des opérations de lutte contre les parasites et les végétaux nuisibles.

d) la Division de la Vulgarisation Agricole, chargée de répandre les méthodes modernes de production et d'exploitation agricole, ses activités à un triple aspect :

- tout d'abord l'étude et la recherche des moyens de vulgarisation et des moyens à vulgariser ;

- ensuite la diffusion de ces données par tous les moyens possibles (presse radio, télévision, etc...) ;

- enfin l'animation à l'échelle régionale de campagnes de vulgarisation spécifiques aux zones spécifiques.

La Division de la Vulgarisation Agricole joue donc le rôle très important de porte-parole du Ministère de l'Agriculture auprès des producteurs, et à ce titre, elle assemble les interventions des autres Divisions de la Direction en vulgarisant elle offre des techniques et des méthodes plus différentes les mieux et à vulgariser aussi bien en matière de production animale que pour ce qui a trait à la défense des cultures et à la lutte à mener les parasites.

En outre la Division de la Vulgarisation est chargée de centraliser l'ensemble des demandes de prêts pour la réalisation d'investissements agricoles.

e) le Projet Pilote qui est un projet intégré chargé de coordonner l'activité de tous les services qui s'occupent de dérivés, d'aider à la mise en place et à la diffusion de nouvelles variétés de céréales, et de vulgariser à a technique culturale adaptée dans ce domaine.

Ainsi organisée la Direction de la Production agricole comprend actuellement :

- Une division prenant en charge tous les problèmes relatifs à l'environnement de l'agriculture : moyens de production, équipement, prêts, fiscalité, structures, etc... Il s'agit de la Division de la Politique Agricole et de la Coopération ;

- Deux divisions techniques spécialisées dans des domaines de la production agricole dont l'importance justifie l'existence de services administratifs spécialisés, et dont l'activité se partage entre la conception et l'intervention au profit des exploitants. Il s'agit de la Division de la Production Végétale et de la Division de la Défense des Cultures ;

- Une division qui réalise la diffusion permanente auprès des exploitants des techniques agricoles modernes, sous les formes les plus variées et sur tous les sujets concernant les activités des exploitants. Il s'agit de la Division de la Vulgarisation Agricole ;

- Enfin un projet spécialisé concernant le développement de la production céréalière dont le but est de parvenir à bref délai à un accroissement de production dans ce domaine, qui sont la tâche importante des années à venir.

Je trouverai ci-après le compte-rendu d'activités de nos quatre Divisions et du Projet Céréales, qui récapitulent les interventions réalisées par ces services au cours de la campagne agricole 1970-1971. Il ne faudra pas perdre de vue qu'elles constituent les éléments de l'effort mené en fait principalement par nos techniciens les uns sur le terrain et les autres au sein de la Direction qui assure leur information, leur orientation et leur coordination dans le cadre de directives une stratégie commune qui doit leur permettre une meilleure efficacité. Quelques rapports particuliers existent des résultats obtenus dans les différents domaines.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- [illegible]

- Contrôle de la production et de la commercialisation des semences et plants;

- Liaison constante avec les organismes et personnes intéressés (spécialistes instituts - coopératives spécialisées) ;

- Recherche de contrôle et d'information à travers tous les gouvernorats. Toutes ces actions, ont été effectivement entreprises par la division et il n'est pas possible dans le cadre de ce rapport résumé, d'en donner les détails.

Cependant, l'on peut affirmer que les résultats auxquels la division a abouti sont des plus encourageants. En effet, malgré quelques "incidents de route" survenus dans l'approvisionnement du pays en certaines espèces de production (oignons, pièces de rechange, etc...), la situation s'est notablement améliorée, par rapport au passé et cette amélioration est actuellement faite par le secteur rural qui s'ouvre de plus en plus à son collaboration promettante et à une être [illegible] de travail dans le confiance retrouvée.

2 - Sur le Plan Extérieur :

La Division a eu à intervenir notamment dans les activités suivantes :

- Plans les agricoles, par une action soutenue auprès du Ministère des Finances en faveur de l'allégement du poids des importations de certains produits économiques au développement de l'agriculture (matériel plastique à usage agricole - pépinières (sachets pour jeune bétail - cachets - carburant agricole etc...) ;

- Taxes des douanes, par sa collaboration dans l'élaboration du nouveau tarif;

- Prix agricoles, par sa participation à la définition des prix des céréales, de l'huile, des tomates, des oignons, des engrais azotés, des semences, de la sachette, etc... ;

- Mécanisme d'exploitation, par des études qui ont mis sur les termes institutions des organismes à contrôle agricole (Office de l'Huile - Groupement des Agrumes et des Vignes);

- Transport, par son action auprès des services vétérinaires et organismes agricoles, en vue d'une [illegible] de ce moyen utile pour l'agriculture.

- Organisation des campagnes d'exportation, par son analyse et son contrôle avec les spécialistes et Experts nationaux;

- Commerce extérieur, par sa participation aux réunions de coordination à l'échelle internationale ;

- Crédit à agriculture, par des avis sur les demandes de prêts ;

- Organismes internationaux, par l'étude des dossiers concernant la F.A.O., le Conseil Céréalier International, l'Office International du Vin et de la Vigne, la Communauté Economique, etc... ;

- Projets bilatéraux de coopération technique (Projet sucre de Vinamarin, Fonsucre R.F.A.).

- Budget économique par sa participation aux travaux de détermination du niveau de production de la campagne et des prévisions de ventes à venir.

En outre, la Division a participé aux réunions interministérielles portant sur l'agrément des projets céréaliers, l'institution d'un Centre National du Commerce Céréalier, les primes de la marge de sécurité, le prix du pain, de la viande, etc...

Elle a également assuré régulièrement, l'activité des Offices et Groupements dont les activités relèvent de sa compétence (Office National de l'Huile, Office du Vin - Office des Céréales - P.GM. - S.N.A.F.A. - C.E.C.A.O. - S.O.N.B.S. - C.F.D.F.A.I.S.).

ANNEXE DE LA DIVISION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Introduction

La campagne Agricole 1970-71 représente la première année depuis la création de la Division de la Production Animale au sein de la Direction de la Production Agricole lors de la dernière organisation du Ministère de l'Agriculture (décret N° 70-104 du 20 Mars 1970.

Pluviosité de l'année agricole et répercussions sur l'élevage

L'année agricole 1970-71 était malheureusement sèche depuis un début du mois de Décembre sur presque toute la Tunisie au cours du mois de Décembre de bonnes pluies ont arrosé la majorité du territoire, Centre le Nord et le Sud (sauf des Gouvernorats de Kasserine de Gafsa et de Médenine.

Comme les pluies étaient tardives dans les régions froides la végétation n'a pas pu pousser normalement, jusqu'au mois de Mars les pâturages n'apparaissent et cheptel aucune nourriture correcte, pour cette raison l'élevage a beaucoup souffert du manque de nourriture en particulier celui des exploitations qui ne disposent pas de réserves fourragères.

Ainsi on a assisté à de nombreux cas de mortalités animales et par souci de sauvegarder la santé des cheptels, les éleveurs des zones de l'étage étaient livrés à la boucherie à des prix extrêmement bas.

L'Etat a dû intervenir en stoppant l'exportation de orge et de fourrage et en mettant à la disposition des éleveurs du Centre et du Sud du son et de l'orge à des prix subventionnés (16 millimes pour le son et 24 millimes pour l'orge).

Après le mois de Mars la situation s'était améliorée pour les pâturages naturels, mais pour les fourrages cultivés les exportations ont été réduites par suite de la non germination et les rendements étaient bas par suite du raccourcissement de la durée de végétation.

Cette situation s'est vite traduite par le manque de disponibilité de foins sur le marché et une augmentation du prix de vente de kg de foin ou de paille.

Il faut s'attendre à de nouvelles augmentations de prix, ainsi qu'à une certaine rarification des fourrages au cours de l'automne et de l'hiver prochains.

Malgré cette situation l'expansion [illegible], nous pensons [illegible] se [illegible] à des produits clairs [illegible] en cours de préparation.

[illegible]

La commercialisation du charbon [illegible] à se faire à un prix [illegible] Malheureusement il ne se fait la compétition sur le marché entre les houilles et les électricité pour les raisons de toute sorte et des moyens d'abord se permettre [illegible] à [illegible] des organisations sur les disponibilités en [illegible] et [illegible] pour les [illegible]. Cette compétition se [illegible] à des [illegible] [illegible] à toutes les [illegible].

Les [illegible] à [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] à [illegible] les [illegible] pour faire face aux besoins de [illegible] [illegible]. Cette [illegible] a [illegible] [illegible], [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible].

Pour [illegible], à [illegible] [illegible] et pour [illegible] [illegible] [illegible], on [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] des [illegible], et l'[illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [

D'autres accords ont eu lieu avec des pays tels que la Hollande, le Danemark, la Suisse, l'Autriche en vue de nous permettre d'importer des géniteurs d'élevage de race Pie-noire, et brune des Alpes.

3 - [illegible] :

Aux éleveurs économiquement faibles : l'O.E.P. a été chargé d'acheter sur le marché des brebis reproductrices et de les distribuer à certains éleveurs économiquement faibles en raison de 1.000 brebis par Gouvernorat (voir situation par Gouvernorat Tableau N° 11 en annexe).

4 - [illegible]

Le projet dont il a été question depuis l'an dernier vient d'être enfin accepté et engagé du côté Tunisien après de nombreuses modifications. Nous espérons obtenir très bientôt le personnel et les crédits nécessaires pour son démarrage.

5 - Activités du Service de la Production Fourragère et des Aliments du Bétail :

Le service de la production fourragère a eu les activités suivantes durant l'exercice [illegible].

a) Etude et contrôle des dossiers de demande de prêts pour achat de matériel de [illegible] ou d'aménagement d'étable.

b) Installation de parcelles de démonstration de cultures de luzerne [illegible] dans les Gouvernorats de Jendouba et Béja. Ces parcelles ont porté sur [illegible] ha et ont touché [illegible] agriculteurs privés et [illegible] coopératives. Les techniciens du service ont suivi toutes les opérations d'installation, de semis et d'exploitation de ces luzernières.

c) [illegible] : dans la région de [illegible], [illegible], [illegible] [illegible]. [illegible] avec l'aide de [illegible]. Ces parcelles ont porté sur [illegible] ha et ont touché [illegible] coopératives, [illegible] et [illegible] privés.

d) [illegible] du déroulement de la dernière campagne de [illegible] dans le Centre et le Sud du pays. Cette campagne a porté sur la vente de près de [illegible] tonnes d'orge au prix de [illegible] D la tonne et de [illegible] tonnes de [illegible] au prix de [illegible] D la tonne.

Dans le cadre du projet FIK 682 1300 t d'aliment ont été vendus dans ces régions au prix réduit de 16 D la tonne. Ce évalue à près de 22.000 bravis qui ont été touchées par la campagne sauvegarde et par le produit FIK.

5) Tournée de vulgarisation et d'assistance technique lors des campagnes de fourrage et d'ensilage auprès de certains agriculteurs privés.

6) Au point de vue étude le service est en train de préparer les modalités d'application pratique concernant les recommandations faites au cours du dernier séminaire sur l'augmentation des productions de viande et relatives au développement de la production fourragère et à la réorganisation de la production d'aliments de bétail.

7) Contribution à l'élaboration du Projet Tuni.-Américain d'Elevage.

II - Activité du Service Zootechnique

a - Insémination artificielle

Ce projet a été placé sous la responsabilité de la Division jusqu'au 1er Avril 1971. Il fut ensuite confié à l'Office de l'Elevage en raison des difficultés d'approvisionnement provoquées par le manque de souplesse des règles administratives en matière de gestion.

b - Contrôle des performances

Cette année encore, ce projet n'a pu être mis en oeuvre que pour les bovins laitiers. En raison de l'absence de matériel et de l'état dans lequel se trouve celui qui existe, il n'a pas été possible de l'étendre aux bovins comme au croisement, aux contrôles de croissance et à l'espèce ovine en dépit de l'intérêt qu'un tel contrôle présenterait. Pour l'année agricole 1970-1971 le nombre de bêtes contrôlées a été de 5.000 environ près de 30.000 échantillons de lait ont été analysés.

La formation du personnel spécialisé a été interrompue, car il n'existe aucun certificat dans ce domaine ce qui ne permet pas d'assurer leur utilisation ultérieure.

En ce qui concerne l'identification et l'enregistrement des animaux, les demandes se font de plus en plus nombreuses mais ne peuvent être que très partiellement satisfaites en raison de manque total de véhicule dont souffre le service. Néanmoins, grâce à l'aide matériel d'autres organismes (G.T.D., Commissariats régionaux etc...) près de 10.000 bovins et autant d'ovins ont été identifiés dans les derniers mois essentiellement dans les zones de Nateur, Béja, Bou Salem, Jendouba.

III - Activités de la Section Ovicole

La section ovicole

Au sein de la Division de la Production Animale existe une section ovicole, elle a pour mission de conseiller les éleveurs de les aider à élaborer leur programme d'action. De même la section apporte aussi des techniques de vulgarisation relatives à l'élevage ovicole, ainsi que des plans de commercialisation.

Situation de l'élevage

La production ovicole actuelle se répartit en 2 types d'élevage.

1 - Elevage rural traditionnel

Ce système représente de loin les effectifs les plus importants ; mais il n'est vient que très peu, ils peuvent être estimés à 5.000.000 à - moins peut-être à 1.000.000 moins.

Les productivités sont relativement faibles, tant en ce qui concerne la production de viande (1 à 2 par petite par an) qu'en ce qui concerne la production de viande (2 moutons du 0,750 kg chacun par portée et par an, soit 1,500 kg de viande)

2 - Elevage industriel

L'intervention des nouvelles conditions tels exposé ont étendue l'unité. Mais depuis la mise en fonctionnement de l'unité d'aliments du bétail [illegible] et la mise sur le marché de formules alimentaires spécialisées pour volailles, le développement de ce secteur a été très rapide.

A partir de 4 moutons, le nombre de poussins d'un jour commercialisés (achetés sur le marché local ou importés), et le nombre d'aliments pour volailles vendus par l'unité en ces années et que l'on a pu plus une moyenne [illegible] (19.000 à [illegible] aliments volailles en tonnes), ont différemment à environ 1.000.000 par an dont 1.000.000 pour les poulets de la chair.

Cet effet et compte tenu de ces chiffres ci, peut estimé que la production a atteinte du secteur industriel s'élève à

Viande:
(3.000.000 poulets de 1,2 kg soit 3.300 t de viande
(150.000 moutons de réforme soit 300 t de viande
(2 kg par mouton)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Elles ont reçu une formation de qui pourrait être assez :

Prêt :	1.600 F	2.300 F
Subventions :	700 F	

Plusieurs bourses ont été octroyées dans les différentes spécialités de la S.S.T. (40) sont allées à :

- 20 à Dakar (service)
- 20 dans la gouvernorat de Tiaret (140 Dahra).

ACTIVITES DE LA DIVISION DE LA DEFENSE DES CULTURES

INTRODUCTION

L'action de la Division de la Défense des Cultures dans le cadre de l'amélioration de la production agricole se manifeste dans trois domaines ; d'abord celui de l'élaboration des meilleures techniques de lutte anti-parasitaires et des contrôles phytosanitaires, ensuite celui de l'information auprès des agriculteurs et des organismes professionnels, afin que les données techniques éprouvées passent dans le domaine de la pratique, et enfin celui de la lutte directe contre les fléaux nationaux (criquet pèlerin, criquets locaux, rongeurs et oiseaux).

ELABORATION DES TECHNIQUES DE LUTTE ANTI-PARASITAIRES ET CONTROLE PHYTOSANITAIRES

Mise au point des techniques de lutte antiparasitaire

Les parasites des principales cultures pratiquées dans le pays sont inventoriés. Des protocoles d'essais sont préparés pour chacun d'entre-eux et exécutés dans les meilleures conditions possibles ; ce travail cherche d'un côté à mieux connaître les parasites combattus, et de l'autre à déterminer la technique de lutte la plus appropriée basée sur le choix des produits et des époques de traitement qui garantissent la meilleure efficacité et la plus grande innocuité à l'égard de l'homme et des animaux utiles.

Ces données sont consignées dans un avertissement agricole diffusé auprès de tous les intéressés. La Division de la Défense des Cultures édite annuellement environ 130 avertissements et notes techniques.

Contrôles phytosanitaires

Contrôle à l'importation et à l'Exportation

Les produits agricoles exportés et importés sont systématiquement vérifiés aux frontières ; à l'exportation ils reçoivent, s'ils sont indemnes de parasites, des certificats phytosanitaires du type F.A.O. établis par la Convention Internationale sur la Protection des Végétaux de 1951 ; à l'importation ils font l'objet d'analyses de laboratoire sur des échantillons pris au hasard ; tout produit importé doit être accompagné du certificat phytosanitaire délivré par le service compétent du pays exportateur ; il reçoit un laissez-passer pour la douane s'il ne révèle aucun parasite prohibé ; des quantités de marchandises de l'ordre de 55.000 tonnes sont contrôlées annuellement aux Ports de Tunis, la Goulette, Sousse, Sfax et à l'Aéroport de Tunis-Carthage.

[illegible]

Contrôle des [illegible]

[illegible]

Conseil [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LUTTE CONTRE LES FLEAUX NATURELS

Criquet pèlerin :

La lutte contre les sauterelles incombe à l'Etat. Cette prérogative est du ressort de la Division de la Défense des Cultures qui dispose en vue de matériel et de produits [illegible] pour faire face au [illegible] d'une invasion [illegible]. La formation des cadres spécialisés, la remise en état du matériel [illegible] la reconstitution des stocks de produits nécessaires.

Criquet : [illegible]

Le [illegible] de chaque année des bandes de criquets locaux [illegible] dans [illegible], les périmètres [illegible] des dégâts [illegible] ne sont pas détruites, la Division se charge directement de leur [illegible] en temps utile. Ainsi cette année dans les Gouvernorats de Kairouan et [illegible] plus de 20.000 hectares ont été protégés.

Rongeurs :

La [illegible] des rongeurs a été [illegible] cette année. Plus de [illegible] kg de raticides ont été distribués par la Division qui a vu la nécessité [illegible] de constituer un laboratoire de lutte contre les rongeurs pour une plus grande efficacité d'action dans ce domaine. Avec l'aide de la Coopération technique Allemande qui a fourni d'importantes quantités de produits et de matériel, et en collaboration avec l'I.N.R.A.T. qui dispose d'un spécialiste [illegible], la Division a constitué une équipe de recherche et de lutte dirigée par un Ingénieur Tunisien; ce laboratoire serait bientôt en mesure d'opérer une [illegible] des rongeurs nuisibles sur tout le territoire du pays. Les premières opérations sont en cours dans le Gouvernorat de [illegible].

Oiseaux :

Moineaux :

Le problème de la lutte contre les moineaux est en voie d'être résolu par la conjugaison des deux actions suivantes : d'abord la destruction [illegible] et la capture au filet des moineaux. Cette dernière opération s'est révélée très bénéfique à la fois par la diminution de la population de ces ravageurs et le [illegible] du pays : des sociétés se sont constituées pour capturer les moineaux et les exporter principalement sur l'Italie; en l'espace de deux mois (Juin et Juillet) 300.000 moineaux ont été exportés ce qui représente une entrée de devises de l'ordre de 3.000 dinars. L'Etat [illegible] avant la mise au point de cette technique des crédits de l'ordre de 10.000 dinars pour la lutte contre les moineaux.

[illegible]

Les dispositions ci-dessus sont prises sans que les actions politiques [illegible] ; des observations et des [illegible] offrent [illegible] pour le laboratoire les moyens de mesurer en collaboration avec l'office national de l'eau les [illegible] des [illegible] de cette action.

[illegible] DE LA DIRECTION DE LA VULGARISATION AGRICOLE

Les diverses activités de la Vulgarisation Agricole concernent les domaines suivants :

- Information : Contact de masse : Télévision, Radio, Presse, Publications Fiches et Blogue.
- Studies : Elaboration de documents de vulgarisation.
- Encadrement : Suivi des bureaux régionaux et du bureau central pour la production agricole ; journées d'information, démonstrations, ateliers....

Bien sûr, cette activité est directement liée au programme, aussi au niveau de moyens qui lui seront octroyés. Certaines activités ont dû être mises en suspension.

[illegible]

Les activités de ce service peuvent être résumées par les chiffres suivants :

Publication [illegible]

Revue d'information [illegible]	117
Dépliants (thèmes variés de 16pp à 1pp)	32
Brochures (thèmes pour à 32p du moins)	329
Guides d'[illegible] étudiés :	
Guides conçus par les spécialistes	
Grandes cultures	
Les légumineuses	
Sol sous [illegible]	
Élevage	
Apiculture	
Sujets d'[illegible]	
Agroalimentaire	16
Développement	7
Total	501 titres.

Section Presse

Articles en langue arabe - Parus au journal "El Amal"

Nombre de pages parues 41

Objets couverts

Cultures fruitières
Arboriculture
Cultures maraîchères
Elevage
Vaccinations

Rubrique [illegible] ... les différentes campagnes :

- Sujet du mois : traitant un des principaux thèmes précités
- Avertissements ... du mois au début de chaque mois
- ... des cultures
- Conseils pratiques
- Courrier des agriculteurs.

Articles en langue française	**Avis**	**Avertissements pour traitement de diverses maladies**
Sur l'Action	5	0
Sur la Presse	4	19
Total	9	[illegible]

Nombre d'articles 30

Sans publicité, parus par l'Action et la Presse de Casablanca.

Section Télévision

La Séance d'émissions techniques (chaque Vendredi à 17h30) [illegible] 47

21 - Provisions de prêts de [illegible]

Provisions au 30 juin 1975

Stocks bruts en stock	16 [illegible] (87 stocks)
Stocks en boîtes	1[illegible]
Total	3[illegible]

Provisions au 30 juin 1976

Stocks [illegible] en stock	[illegible] (32 stocks)
Stocks en boîtes	5[illegible]
Total	4[illegible]

Sous [illegible] 1976-77 1[illegible] stocks nouvelles
dont 12 stocks nouvelles engagées de [illegible] stocks

Section projection (Cinéma) et Cinémathèque

Période des projections : Septembre 1970 - Juin 1971

Lieux des projections : Tous les Gouvernorats de Tunisie.

Gouvernorats	Nombre projections prévues	Nombre projections faites	Nombre spectateurs	Moyenne des projections
Bizerte	19	19	[illegible]	202
Gabès	19	5	[illegible]	109
Sfax	10	8	1190	148
Kairouan	43	21	[illegible]	147
Sousse	35	26	[illegible]	[illegible]
Gafsa	6	4	480	115
Mahdia	23	20	2100	110
Kasserine	19	15	1500	100
Kairouan	10	9	840	93
Béja	42	29	[illegible]	69
Kef	39	22	1913	87
Jendouba	33	28	1980	70

Cinémathèque

Nombre de films existants	326
Nombre de films prêtés	175
Moyenne à ensemble	32

Nombre d'emprunteurs

Etablissements agricoles	49
Collèges secondaires	1
Sociétés	1
Total	51

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

1 - [illegible]

	Nombre	Informations [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]

2 - [illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] [illegible]

3 - [illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible]	[illegible]

I.- [illegible]

1.- [illegible]

[illegible]	Nombre de journées d'informations réalisées	Nombre d'agriculteurs touchés
Travaux du sol	17	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fertilisation et [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	7	[illegible]
		[illegible]

2.- [illegible]

Cultures	Nombre de [illegible]	Nombre de visites organisées	Nbre d'agriculteurs touchés	Observations
1) Céréales				
- Blé tendre [illegible]	[illegible]			En collaboration avec le personnel du projet [illegible]
- Blé dur	11			
- Orge	9			
2) Légumineuses				
- Fèves	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
- Pois chiche	7	7	[illegible]	
- [illegible]	7	[illegible]	[illegible]	
3) Cultures fourragères				
- Vesce-avoine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	

3.- [illegible] : [illegible]
Il y a eu [illegible] démonstrations [illegible] des agriculteurs intéressés.

[illegible]

[illegible] :

[illegible]

- [illegible] : 10 [illegible]
  - [illegible] de [illegible]
- [illegible] : [illegible]
- [illegible] : 2 [illegible]
  - [illegible] 8 sur 45
- [illegible] : 3 [illegible]
  - [illegible] 7 sur 35

Total : 45 235

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

	Nombre de [illegible]	Mise en [illegible] [illegible]	[illegible] [illegible] [illegible]
- [illegible]	9	[illegible] [illegible]	
- [illegible]	17	16	120
- [illegible]	9	[illegible] [illegible]	
		[illegible]	[illegible] [illegible]
- [illegible]		9	63

1.1.2. Cultures pratiquées

Les spéculations de saison pluviale locales sont essentiellement les suivantes :

- Maïs
- Niébé
- Sorgho
- Calebasse
- Pastèque

et localement les cultures de décrue, du Kolon et d'arrière saison de :

- tomate, piment
- Maïs
- petite et grande
  arachide

Les dates-limites régissant la période, la semaille, la fertilisation des vergers et des tendrements.

La période de décortication réalisée	:	140
Poids de vivres commercialisés	:	62
Coût d'exploitation journée	:	224

2. Activités spéciales

1) Exploitations pilotes

Les exploitations de taille moyenne sont pleinement soumises à leur avenir. Le programme prévoit des activités pour les producteurs de Kolon, Maïs et Niébé.

2) Zone pilote de Gaud Malin

Cette spéculation occupe plus de 80 exploitations contre 500 ha.

3) Centrage agricoles - périmètre

- Existant les Activités

Centrage situé à Kaïrouan

- Prochaines Activités

- Intervenir barrages à Kasseg Ben Zeitra
- " Mise en pratique à Kairouan
- " du chaînage à Kairouan

d) Projets pilotes de crédits et de distribution pour les céréales :

- pomme de terre	:	34 centrants
- carotte	:	40 "
- betterave	:	21 "

Les (13) participants sont régulièrement suivis par les agents de la Vulgarisation.

f) Stage de formation sur l'utilisation des engrais, stage axé sur idée du Centre de Pochez.

- Nombre de stagiaires : 24
- Stage de formation au milieu rural - au Centre de Dakar

6) Parcelle - pratique par agrume

Le projet totale 1?? ha, pulvérée, levée ?? au Cap Vert.

III.1 PLAN STAGE.

Le Service Nivéo a pour tâche l'élaboration et l'édition de documents techniques : Analyses des vulgarisateurs et des agriculteurs, des documents sont conçus en arabe et en français, à l'usage différents : centre ruraux, ménagères et entre classes.

La réalisation de ces documents est le fruit de l'étroite collaboration de la Division de la Vulgarisation, des services de recherche et de l'expérimentation, compte-tenu des résultats obtenus dans les différents domaines de l'agriculture.

Le Plan de activités de service études et potentiels pour l'année agricole 1970-71 sont axés :

Secteurs étudiés en langue rurale

- La vie - nationale
- L'eaux sur la terrasse
- La pomme de terre
- L'oignon
- La tomate
- L'artichaut
- La culture maraîchère
- La place utile de l'olivier
- L'engrais minéraux des terres.

[illegible] Fiches en langue française

[illegible] : 34 - La culture du riz au Mali
[illegible] : 35 - La fécondation floraie
[illegible] : 37 - La culture des fruits
[illegible] : 38 - La France par les chiffres
[illegible] : 39 - Traitement des céréales [illegible]
[illegible] : 39 - La lessive
[illegible] : 40 - L'approvisionnement des villes
[illegible] : 42 - La culture du lin à graines
[illegible] : 43 - La production des fruits de mer

Atlas

Documents

- Description des Projets en cours en français

Matériel de bureau d'information et d'édition

Bureau 1

Le photo
Le caméra de photo
La caméra de photocopier
La [illegible] [illegible]
La [illegible]
Le traitement d'[illegible] et la [illegible] des [illegible] de [illegible]

Lyon

[illegible]
Poinçon [illegible]
[illegible]
La [illegible] [illegible]

Mise d'activités de la Station
Libanais

Depuis l'année 1970, le rapport est travaillé dans le cadre du projet "Développement Agricole", dont il a trait et dans le gouvernorat de Jordanie.

Programme Général

1. Données culturales et techniques agricoles

- Analyse de ...
- Implantation d'un centre de démonstration pour l'entretien des vergers agricoles
- Essais ... (analyse de conditions de semences agricoles
- Intervention dans l'élaboration des travaux agricoles (Sélectionnés, Vulgarisation, Décortage...)

2. Irrigation

- Potentiels des irrigations
- Installation de réseaux d'irrigation sur plusieurs parcelles

3. Ecloserie monitoriaux et Apprentissages techniques

- Installation de pépinières spéciales pour les conserves et plantes
- Fonctionnement de 2 parcelles pour le arbo-fruits physiques de noyaux (pêche Desiree, tamaran).

Programme Animal

1. Ovins

- Installation d'un abri ovins existant à 50 brebis
- Formation de 5 apprentis
- Semis d'un élevage intensif sous les conditions primitives

2. Bovins

- Préparation de la mécanisation pour l'installation de 100 vaches
- Achat d'un taureau.

ACTIVITES DE SECTEUR

INTRODUCTION

Le Projet blé est à ou tête sous d'exécution, c'est un projet intégré et vertical dont le but est de coordonner les activités de tous les services qui s'occupent des céréales, d'aider à la mise en point et à la diffusion de nouvelles variétés à haut rendement, de vulgariser l'utilisation des engrais, et des techniques culturales intensives ; ceci afin de rendre la culture céréalière beaucoup plus intensive.

La vulgarisation des nouvelles variétés d'origine européenne s'est faite de la façon suivante :

1967-68	400 ha
1968-69	12.000 ha
1969-70	23.000 ha

Les rendements obtenus avec ces variétés ont été toujours supérieurs à ceux des variétés traditionnelles de 30 à 40 %.

Les avantages de ces variétés sont :

- Leur haute productivité
- Leur précocité qui les fait échapper en mirage en fin de cycle et qui permet les semis tardifs
- Leur résistance aux maladies et surtout aux rouilles
- Leur caractère semi-nain qui leur permet d'accueillir de fortes quantités d'engrais.

PROGRAMME 1970-1971

I - Productions

100.000 ha ont été semés au cours de cette campagne, ils se répartissent ainsi :

70.000 ha chez les privés
30.000 ha sur les U.C.P. et les fermes d'Etat

pour cela, 32.000 qx de semences ont été achetés à titre de prêt aux petits et aux moyens agriculteurs

Le rendement moyen sera compris de 15 à 17 qx/ha soit une production de 1.500.000 à 1.700.000 quintaux.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Des chercheurs ou des décideurs selon le calendrier suivant :

[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
		[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	

Dans la suite du programme, quand on prendra connaissance des différences entre les prévisions d'emploi et les besoins de production, nous avons essayé des leviers de réorientation et d'information à l'intention des responsables statistiques et des administrations.

Le programme se met progressivement en place :

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	

[illegible] se mueve la escala de planteamiento informáticos electrónicos al [illegible], que así tomaría en cuenta cada vez [illegible] que cada [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible], a [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]

10 autres essais ont été installés pour étudier chez les agriculteurs les dates de semis, la densité de semis, les variétés et les époques d'application.

3 - Section génétique

Cette section travaille en relation très étroite avec l'INRAT. Elle reçoit du matériel génétique de plusieurs pays et nous en représente surtout vers le Mexique, la Libye, l'Algérie, le Maroc, la Grèce, Portugal, Espagne, La Grèce, l'Italie, la Turquie, le Nigéria, le Soudan, le Cameroun, les U.S.A.

Plusieurs variétés de blé dur et de blé tendre ont été sélectionnées, elles sont supérieures à tout ce qui existe actuellement. Elles seront remises à la COMAT et multipliées.

PROGRAMME 1971-1974

- Production : 200,000 ha
- Essais : continuer les essais de fumure
  les désherbages variétaux
  les essais de désherbage
- Créer une nouvelle section relation. Son but est de s'inspirer de l'expérience Australienne en matière d'assolement, pour présenter au blé, le meilleur précédent cultural, intensifier d'un coup et le blé et l'élevage, lutter contre l'érosion, économiser les engrais azotés car les mélanges d'assolements à base de luzerne annuelle et de trèfle enrichissent le sol en azote, améliorer le sol des zones marginales.
- Créer une section formation pour former sur le tas les adjoints techniques régionaux dans le domaine de la culture intensive des céréales.

FIN

36

VUKO